

Liste de vérification relative à la demande de permis d'agent(e) en formation (catégorie 3)

	<p>Formulaire de demande de permis d'agent(e) en formation (catégorie 3) & frais de dossier (obligatoire)</p>
	<p>Résidence au Canada (obligatoire) Une preuve de résidence au Canada est requise. Si un(e) candidat(e) ne réside pas au Canada ou ne possède pas d'adresse professionnelle au Canada, des liens de résidence secondaires doivent être établis. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire - Résidence canadienne.</p>
	<p>Bonne moralité (obligatoire) Veuillez consulter la Politique du registraire - Bonne réputation et d'aptitude à la pratique pour plus de détails concernant la documentation requise pour justifier l'exigence de bonne moralité.</p> <p>Vérification des antécédents criminels (obligatoire)</p> <p>Certificats d'inscription/de compétence délivrés par tout organisme responsable de la réglementation d'une profession dans tout pays dans lequel le/la candidat(e) en formation est ou a été inscrit (le cas échéant)</p> <p>Documents ou renseignements supplémentaires à l'appui des exigences relatives à la bonne moralité</p>
	<p>Pièce d'identité valide et acceptable (obligatoire) : une copie électronique d'une (1) photo de passeport actuelle et non modifiée OU une copie électronique d'une (1) pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement. La copie doit être signée par le/lacandidat(e) et certifiée par un(e) garant(e). Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire - Confirmation de l'identité.</p>
	<p>Aptitude à pratiquer : Formulaire de renseignements supplémentaires (le cas échéant) Les renseignements supplémentaires concernant une réponse affirmative à la section sur l'aptitude à pratiquer du formulaire de demande de permis d'agent(e) en formation (catégorie 3) doivent être fournis au moyen de ce formulaire distinct.</p>

	<p>Compétence linguistique (le cas échéant) Une preuve de compétence linguistique est requise si l'anglais ou le français n'est pas la langue maternelle du/de la candidat(e) ou le/la candidat(e) a effectué ses études dans une langue autre que l'anglais ou le français. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire - Compétence linguistique.</p>
	<p>Formulaire de demande d'inscription à titre de superviseur(se) de formation (obligatoire) à envoyer directement au Collège par le/la superviseur(se)</p>
	<p>Formulaire de demande d'évaluation de l'expérience antérieure (le cas échéant) Pour de plus amples informations concernant la demande d'évaluation de l'expérience antérieure et la procédure de reconnaissance, veuillez consulter la Politique du Registraire - Évaluation de l'expérience antérieure.</p>

Formulaire de demande de permis d'agent en formation (catégorie 3)

Instructions :

Veuillez remplir le formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives requises, à l'attention de la directrice de l'inscription à registration-inscription@cpata-cabamc.ca. Nous utiliserons votre courriel pour transmettre des renseignements, des remarques ou toute lacune concernant votre demande. Il vous incombe de nous informer de tout changement de courriel, de numéro de téléphone, d'adresse de domicile ou de toutes autres coordonnées. Pour s'assurer que l'expérience pertinente est reconnue, les demandes doivent être déposées dans les trente (30) jours suivant le début de l'emploi auprès d'un superviseur de formation. Les détails sur le processus de demande et les documents requis se trouvent sur la page internet [Devenir un agent en formation](#).

Section 1 : renseignements personnels (obligatoire)

Nom légal actuel

Prénom :

Second prénom :

Nom :

Nom(s) précédent(s) (le cas échéant) :

Prénom précédent :

Second prénom précédent :

Nom précédent :

Connu sous ce nom de :

à :

Nom privilégié :

Date de naissance :

Section 2 : coordonnées (obligatoire)

Adresse professionnelle

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Bureau :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel professionnelle :

Téléphone (bureau) :

Poste :

Adresse du domicile

Adresse :

Appartement :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel personnelle :

Numéro de téléphone privilégié :

Coordonnées privilégiées

Domicile

Bureau

Renseignements facultatifs

Pour aider le CABAMC à communiquer avec les titulaires de permis, nous invitons les candidats à nous fournir leurs coordonnées sur les médias sociaux. Ces renseignements ne seront pas publiés, mais seront utilisés uniquement aux fins du CABAMC.

Twitter :

Facebook :

LinkedIn :

Instagram :

Autres:

Section 3 : renseignements sur les études postsecondaires (obligatoire)

Veillez énumérer tous les titres, diplômes et certificats qui vous ont été décernés au Canada ou à l'étranger, ainsi que les noms des établissements d'enseignement qui les ont délivrés. Veuillez joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire.

Nom de l'établissement	Années d'obtention	Diplômes obtenus

Section 4 : Autres inscriptions (obligatoire)

Veillez indiquer le nom de chaque organisme de réglementation professionnelle sous lequel vous êtes autorisé ou enregistré pour exercer au Canada ou à l'étranger. Veuillez joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire.

Nom de l'organisme de réglementation	Années d'inscription	Compétence

Section 5 : compétence linguistique (obligatoire)

Ma langue de préférences est : l'anglais le français

Veillez énumérer les autres langues que vous maîtrisez :

Section 6 : résidence au Canada (obligatoire)

La [Politique du registraire - Résidence canadienne](#) décrit comment un(e) candidat(e) peut satisfaire à l'exigence de résidence au Canada.

Je satisfais à l'exigence de résidence au Canada en :

résidant au Canada et/ou en conservant une adresse professionnelle au Canada;

démontrant des liens de résidence secondaires (veuillez fournir des documents supplémentaires conformément à la [Politique du registraire - Résidence canadienne](#)).

Section 7 : déclarations de bonne moralité (obligatoire)

Veillez répondre aux questions ci-dessous. Si vous avez répondu « oui » à l'une ou l'autre des questions, veuillez joindre une feuille distincte décrivant les détails de la situation.

<p>i. Avez-vous déjà été accusé(e), plaidé coupable ou été reconnu(e) coupable d'une infraction au <i>Code criminel</i>, à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>, à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>, à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i>, à une loi provinciale sur les valeurs mobilières, les normes d'emploi ou les langues officielles ou à toute autre loi provinciale qui crée une infraction mettant en cause l'intégrité d'une personne ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>
---	------------	------------

ii.	Y a-t-il des accusations en instance contre vous relativement à une infraction au <i>Code criminel</i> , à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> , à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> , à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ou à une loi provinciale sur les valeurs mobilières?	Oui	Non
iii.	Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision judiciaire?	Oui	Non
iv.	Y a-t-il des jugements civils en instance contre vous ou des actions en instance contre vous qui pourraient donner lieu à un jugement civil?	Oui	Non
v.	Avez-vous déjà désobéi à une ordonnance d'un tribunal vous enjoignant de poser un acte ou de vous abstenir de poser un acte?	Oui	Non
vi.	Êtes-vous personnellement sous le coup d'une condamnation aux dépens ?	Oui	Non
vii.	Avez-vous déjà reçu une requête en faillite, fait une cession de biens au profit des créanciers ou présenté une proposition de faillite aux créanciers en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> ?	Oui	Non
viii.	Votre licence professionnelle a-t-elle été restreinte ou suspendue par un organisme de réglementation professionnelle ?	Oui	Non
ix.	Faites-vous l'objet d'une enquête de la part d'un organisme de réglementation ou d'un organisme autorisé à porter des accusations en vertu d'une loi fédérale ou provinciale ?	Oui	Non
x.	Avez-vous déjà fait l'objet de sanctions ou vous êtes-vous vu imposer une pénalité par un tribunal, un tribunal administratif ou un organisme de réglementation?	Oui	Non
xi.	Avez-vous déjà été accusé ou reconnu coupable d'une infraction disciplinaire par une instance dirigeante ou une association professionnelle?	Oui	Non
xii.	Avez-vous déjà été reconnu par un organisme de réglementation professionnelle comme ayant commis une faute professionnelle ou comme étant incompetent au sens de la loi en vertu de laquelle l'organisme a rendu sa décision ?	Oui	Non
xiii.	Avez-vous déjà été suspendu par une association professionnelle?	Oui	Non
xiv.	Vous a-t-on déjà refusé ou retiré une licence ou un permis pour manquement aux exigences de bonne moralité?	Oui	Non
xv.	Vous a-t-on déjà refusé l'admission en tant que demandeur ou membre d'un organisme professionnel?	Oui	Non
xvi.	Avez-vous déjà été licencié d'un emploi pour lequel l'employeur prétendait qu'il y avait un motif valable?	Oui	Non
xvii.	Avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires de la part d'un employeur?	Oui	Non
xviii.	Avez-vous déjà été mis en cause dans une procédure relative à une violation d'une loi sur les droits de la personne?	Oui	Non

<p>xix. Alors que vous fréquentiez un établissement d'enseignement postsecondaire, avez-vous déjà fait l'objet d'allégations d'inconduite, ou avez-vous déjà fait l'objet d'une mesure disciplinaire, d'une suspension, d'une expulsion ou d'une sanction par un établissement d'enseignement postsecondaire pour mauvaise conduite?</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>
<p>xx. Existe-t-il, à votre connaissance, un événement, une circonstance, une condition ou une affaire non divulguée dans vos réponses aux questions précédentes qui touche ou pourrait toucher votre conduite, votre moralité et votre réputation, et qui, à votre connaissance, est ou pourrait être considéré comme un obstacle à la délivrance d'un permis à votre intention ou justifier une enquête approfondie par le Collège?</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>

Section 8 : déclaration d'aptitude à pratiquer (obligatoire)

Le règlement et les règlements administratifs du CABAMC exigent qu'un(e) candidat(e) au poste d'agent(e) en formation soit, entre autres, apte à pratiquer sa profession. Pour se conformer à cette exigence, nous posons une question sur l'aptitude à la pratique afin de déterminer la capacité actuelle du /de la candidat(e) à devenir un(e) agent(e) en formation.

Dans un souci d'équilibre entre le respect de la dignité humaine et l'obligation du Collège de protéger l'intérêt public, tous les candidats sont tenus de répondre à la question suivante et, en cas de réponse affirmative, ils doivent fournir une description générale de leur état. Si vous répondez par l'affirmative, veuillez consulter la [procédure à suivre en cas de réponse affirmative à la question sur l'aptitude à pratiquer](#).

Veuillez communiquer avec la directrice de l'inscription si vous avez des préoccupations quant au fait de répondre « oui » à la question suivante.

Sur la base de vos antécédents personnels, de votre situation actuelle ou de tout avis ou conseil professionnel que vous avez reçu, souffrez-vous actuellement d'une affection qui est raisonnablement susceptible de nuire considérablement à votre capacité d'exercer les fonctions d'agent de brevets ou d'agent de marques en formation (selon le cas)?

Oui Non

Section 9 : formation et examens de compétence (obligatoire)

Veuillez sélectionner l'option qui s'applique :

Brevets

Marques de commerce

- J'ai satisfait à l'exigence de formation de 24 mois et j'ai déjà fait une tentative de passer l'examen de compétence.
- J'ai satisfait à l'exigence de formation de 24 mois et je n'ai **jamais** fait de tentative d'examen de compétence.

- c. Je suis en voie de satisfaire à l'exigence de formation de 24 mois.
- d. Je n'ai pas commencé la formation de 24 mois et j'ai pris des dispositions pour suivre ma formation sous la supervision d'un agent titulaire d'un permis (« superviseur(se) de formation »).

Veillez fournir les renseignements sur votre superviseur(se) de formation. Votre superviseur(se) de formation doit remplir et envoyer le formulaire de [demande d'inscription à titre de superviseur\(se\) de formation](#)

Prénom : Nom : Numéro du CABAMC :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise : Unité/bureau :

Ville : Province : Pays : Code postal :

Adresse courriel :

Téléphone : Poste :

Section 10 : frais

Veillez compléter la section d'autorisation de paiement qui se trouve à la fin de ce formulaire. Les frais pour une demande de permis de catégorie 3 sont de \$250 plus taxes applicables.

Avant que le registraire ne délivre le permis, le titulaire doit payer au Collège la cotisation prévue à l'article 14 de l'annexe 1, au prorata du nombre de mois restant dans l'année suivant le mois de délivrance du permis.

La cotisation annuelle doit être payée avec la demande. Veuillez cocher la cotisation qui s'applique :

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Dec
Permis unique	150\$	137,50\$	125\$	112,50\$	100\$	87,50\$	75\$	62,50\$	\$50	37,50\$	25\$	12,50\$
Double permis	300\$	275\$	250\$	225\$	200\$	175\$	150\$	125\$	\$100	75\$	50\$	25\$

Section 11 : Assurance responsabilité professionnelle (obligatoire)

Veillez sélectionner l'une des options suivantes et fournir les informations requises :

- a. À la date d'entrée en vigueur de mon permis, j'aurai une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC.

Nom de l'assureur :

Numéro de police
(facultatif) :

- b. Mon employeur ou mon(ma) superviseur(se) détient une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC qui couvre ma pratique :

Nom de l'assureur :

Numéro de police
(facultatif) :

- c. Je suis exempté(e) de l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle, parce que je suis employé(e) par un employeur qui exerce ses activités au Canada et qui fournit des services d'agent de brevets ou d'agent de marques de commerce uniquement à son employeur et non au public.

Section 12 : autorisation et engagement (obligatoire)

J'accorde au CABAMC le plein pouvoir d'enquêter auprès de la police ou de toute autre autorité au sujet de tout casier judiciaire ou de toute question mentionnée à la section 7, et j'autorise toutes les personnes interrogées en vertu de la présente autorisation à fournir tous les renseignements demandés.

Je m'engage envers le CABAMC à signaler, par écrit et dès que possible, si à un moment quelconque :

- je reçois une requête en faillite, fais une cession de biens au profit des créanciers ou présente une proposition de faillite aux créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- je fais l'objet d'un jugement par un tribunal;
- je fais personnellement l'objet d'une ordonnance d'adjudication des dépens;
- je suis accusé(e), j'ai plaidé coupable ou j'ai été reconnu(e) coupable d'une infraction au Code criminel, à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la Loi sur la taxe d'accise, à une loi provinciale sur les valeurs mobilières, les normes d'emploi ou les langues officielles ou à toute autre loi provinciale qui crée une infraction mettant en cause l'intégrité d'une personne;
- ma licence professionnelle a été restreinte ou suspendue par un organisme de réglementation professionnelle, ou vous avez été reconnu par un organisme de réglementation professionnelle comme ayant commis une faute professionnelle ou comme étant incompetent au sens de la loi en vertu de laquelle l'organisme a fait la constatation;

- il se produit, pendant ma période de formation, un événement qui modifierait mes réponses à l'une des questions contenues dans ma demande.

Je m'engage à respecter et à exécuter, en tout temps, toutes mes obligations en tant qu'agent en formation et à respecter les règles et exigences du CABAMC.

Je m'engage à respecter toutes les directives et règles d'éthique régissant les agents de brevets et les agents de marques de commerce, y compris le Code de déontologie des agents de brevets et des agents de marques de commerce.

Section 13 : Signature (obligatoire)

La signature peut être fournie à l'encre ou en insérant une signature électronique sécurisée dans l'espace ci-dessous aux fins de satisfaire à l'exigence d'inscription de fournir un spécimen de signature en vertu des alinéas 48(1)(l) des règlements administratifs.

Signature

Date

Tout renseignement relatif à la présente demande sera recueilli, utilisé ou divulgué conformément à la Déclaration de confidentialité du CABAMC.

Demande de permis d'agent(e) en formation (catégorie 3) – Autorisation de paiement

Montant: 250\$ + frais d'émission au prorata + taxes applicables (la liste des taux d'imposition figure ci-dessous)

Carte de crédit : Type : Visa Mastercard AMEX

Numéro de carte de crédit :

Code de validation de la carte (CVC) : Date d'expiration :

Nom sur la carte :

Signature du titulaire de la carte :

Montant autorisé (y compris les taxes) : \$

Une fois le paiement traité, le CABAMC supprimera ces renseignements.

Transfert électronique
de fonds

Veillez envoyer vos paiements à payments-paiements@cpata-cabamc.ca en mentionnant votre nom et « Frais à la demande de permis de catégorie 3 » dans la section Commentaires.

Taux de taxation :

Veillez sélectionner le taux de taxation dans la province associée à votre adresse professionnelle.

Province	Taxes (%)	Province	Taxes (%)
Colombie-Britannique	5	Nouvelle-Écosse	15
Nouveau-Brunswick	15	Nunavut	5
Manitoba	5	Ontario	13
Alberta	5	Québec (TVH SEULEMENT)	5
Terre-Neuve-et-Labrador	15	Saskatchewan	5
Île-du-Prince-Édouard	15	Yukon	5
Territoires du Nord-Ouest	5		